

# Note d'unité

## MRB - Centre bus d'Aubervilliers

N° MRB 2018-041 | Décision du 3 avril 2018

### Décision n° MRB 2018-041 du 3 avril 2018 portant délégation de signature du directeur de l'unité opérationnelle centre bus d'Aubervilliers au responsable maintenance du site d'Aubervilliers

**Le directeur de l'unité opérationnelle centre bus d'Aubervilliers,**

Vu le décret n°59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la R.A.T.P. ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la R.A.T.P. ;

Vu les articles L.2142-1 et suivants du code des transports

Vu la délégation de pouvoirs n° 2017-107 consentie le 4 août 2017 au directeur du département Matériel Roulans Bus [MRB] par la Présidente-Directrice générale de la R.A.T.P. ;

Vu la délégation de pouvoirs n° MRB 2017-D-0493 consentie le 7 août 2017 au directeur de l'unité opérationnelle centre bus d'Aubervilliers par le directeur du département MRB ;

**Décide :**

#### **Article 1er**

De donner délégation à Olivier BOUDOUX, responsable maintenance du site d'Aubervilliers, à l'effet de signer, en son nom, les cartons d'habilitations pris pour les besoins de l'activité de l'unité opérationnelle d'Aubervilliers site d'Aubervilliers.

#### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement d'Olivier BOUDOUX, responsable maintenance du site d'Aubervilliers, de donner délégation à :

- Charles-Henri ALOYAU, responsable d'atelier, ou à
- Arnaud DEVIN, gestionnaire de site,

à l'effet de signer en son nom tous les actes dont la signature a été déléguée par l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.



---

### **Article 3**

La présente décision annule et remplace la note d'unité n° MRB 2017-348 du 11 août 2017.

### **Article 4**

La présente délégation est publiée au Bulletin Officiel des actes de la RATP, mis en ligne sur le site internet de cette dernière ([www.ratp.fr](http://www.ratp.fr)).

Fait à Aubervilliers, le 3 avril 2018

Pascal CORCELLE

Directeur de l'unité opérationnelle centre bus d'Aubervilliers